



COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 04 MAI 2022
COMPTE-RENDU**

Aucune observation n'ayant été reçue, le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 24 mars 2022 est soumis au vote et adopté à l'UNANIMITE.
Madame Elodie ANDRE est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITE.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE SUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE
GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention pour la réalisation d'une étude sur l'élaboration d'un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DE PEDAGOGIE SUR L'ALPAGE AU PAYS DU MONT-
BLANC (ACTION 42 DU PPT)**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la convention tripartite entre la CCPMB, la SEA et la CCVCMB pour mener l'action pédagogique « Un berger dans mon école » et autorise le Président à la signer.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA DEMARCHE PLAN
PASTORAL TERRITORIAL**

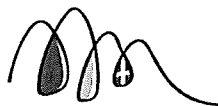
A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 20%, auprès de l'Europe au titre de la mesure 16.71 du FEADER pour 40% d'une dépense de fonctionnement estimée à 26 879,90 €, confirme la prise en charge de l'autofinancement par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, qui est inscrit sur le budget de l'exercice 2022, avec une contribution de la CCVCMB à hauteur de 26,7% et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

CREATION LIGNE DE SOUTIEN AUX EVENEMENTS AGRICOLES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise l'inscription de 12 000 € de crédits au compte 6574, fonction 92 au titre du soutien exceptionnel aux manifestations agricoles, délègue au Bureau communautaire l'examen et la validation des demandes de subvention et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**SOUTIEN EXCEPTIONNEL A L'ASSOCIATION APMH POUR L'EVENEMENT
VACHES EN PISTE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise l'inscription de 15 000 € de crédits au compte 6574, fonction 92 au titre du soutien exceptionnel à l'association Vaches en piste et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier. Les crédits sont prévus au budget 2023.



COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Principal.

COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Annexe Abattoir.

COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ANNEXE CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Annexe Chenil.

COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Annexe Gemapi.

COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Annexe Ordures Ménagères.

COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte de gestion 2021 du budget Annexe Zone d'Activités.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire



aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Principal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Annexe Abattoir.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Annexe Chenil.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Annexe GEMAPI.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Annexe Ordures Ménagères.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs et approuve le Compte Administratif 2021 du budget Annexe Zone d'Activités.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 6 137 663,51 € comme suit :

- En excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068 en recette d'investissement) pour un montant de 171 529,83 €.
- En recette de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002 en recette de fonctionnement) pour un montant de 5 966 133,68 €.

Et le résultat déficitaire d'investissement soit 494 102,77 € en dépense d'investissement à l'article 001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté.



AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 147 494.33€ comme suit :

- En excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068 en recette d'investissement) pour un montant de 115 397,15 €.
- En recette de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002 en recette de fonctionnement) pour un montant de 32 097,18 €.

Et le résultat déficitaire d'investissement soit 84 097,15 € en dépense d'investissement à l'article 001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 83 265.41 € comme suit :

- En excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068 en recette d'investissement) pour un montant de 62 204,67 €.
- En recette de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002 en recette de fonctionnement) pour un montant de 21 060,74 €.

Et le résultat déficitaire investissement soit 62 204,67 € en dépenses d'investissement à l'article 001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 301 421,74 € comme suit :

- En recette de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002 en recette de fonctionnement) pour un montant de 301 421,74 €.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 3 374 827.60 € comme suit :

- En excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068 en recette d'investissement) pour un montant de 1 021 526,86 €.
- En recette de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002 en recette de fonctionnement) pour un montant de 2 353 300,74 €.

Et le résultat excédentaire d'investissement soit 190 642,19 € en recettes d'investissement à l'article 001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de d'investissement, soit 5 432,67 € comme suit :

- En recette d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001 en recette d'investissement) pour un montant de 5 432,67 €.



DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget PRINCIPAL pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget ORDURES MENAGERES pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget ABATTOIR pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ANNEXE CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget CHENIL pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE GEMAPI

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget GEMAPI pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget ZONE D'ACTIVITES pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**SUBVENTION D'EQUILIBRE VERSEE PAR LE BUDGET PRINCIPAL
AU BUDGET ANNEXE ABATTOIR**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre complémentaire de 108 412,82€ du budget principal au budget annexe Abattoir pour l'exercice 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**SUBVENTION D'EQUILIBRE VERSEE PAR LE BUDGET PRINCIPAL
AU BUDGET ANNEXE CHENIL**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre complémentaire de 105 000 € du budget principal au budget annexe Chenil pour l'exercice 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.



**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – FACIM – ESCAPADES BAROQUES DANS LES ALPES
2022 – ESPACE VALLEEN – BUDGET PRINCIPAL**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide du versement en 2022 d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 150,00 € prévue au budget supplémentaire et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**CONVENTION AVEC LES CDG – MISE A DISPOSITION D'AGENTS POUR EFFECTUER
LE REMPLACEMENT DE FONCTIONNAIRES OU D'AGENTS CONTRACTUELS
MOMENTANEMENT ABSENTS**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire valide le principe de recouvrir au service de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire et autorise le Président à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière.

RECOURS EVENTUEL AUX PRESTATIONS D'ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le recours aux prestations d'une entreprise de travail temporaire en cas d'urgence et autorise le Président à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière.

CREATION SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide la suppression, à compter du 01/06/2022 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation territorial, décide la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 2^{ème} classe, précise que les crédits suffisants sont prévus au budget.

CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL LOCAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de créer un Comité Social Territorial (SCT) local, de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires à 4, de fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires à 4 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

SUBVENTIONS EVENEMENTS CULTURELS POUR 2022

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide du versement en 2022 des subventions ci-dessous et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Bénéficiaire / Subvention	Proposé en 2022
Association Le Violon Lunaire (Passy) - Festival Les Musicales d'Assy	1 000 €
Association Montagne en pages (Passy) - 32 ^{ème} édition du salon international du Livre de montagne	1 000 €
Association La Crémierie (Passy) - Résidence d'artiste au Jardin des Cimes	1 000 € (dont 500 € bonus PAH)
Commune de Sallanches - Festival Les Enfants d'Abord	2 500 €
Commune de Megève - Summer Jazz 2022	2 500 €
Association Ecole de Musique (Cordon) - Concerts des 18 et 19 juin	2 500 €
Association Comité des Fêtes (Domancy) - Fête à l'Ancienne automne	2 500 €



EXTENSION DU SOUTIEN AU FESTIVAL LES PETITS ASTICOTS (2022 A 2026)

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la convention de partenariat pour l'organisation du festival Les Petits Asticots sur huit communes jusqu'en 2026, confirme la revalorisation du partenariat en accordant une subvention annuelle de 41 000 € à la ville de Sallanches, service culturel (36 000 € pour les spectacles et 5 000 € pour la coordination) et autorise le Président à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier.

APPEL A PROJET DE RECHERCHE – QUALITE DE L'AIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à créer l'appel à projets de recherche sur la qualité de l'air et à signer la convention de financement avec le lauréat qui sera choisi, autorise le Président à signer une convention de co-financement avec la CCVCMB dans le cas où elle souhaiterait s'associer au projet et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LES POLLUTIONS ET LA SANTE – CREATION DU COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la création du Comité consultatif Environnement et autorise le Président à signer la convention ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

MODIFICATION DU REGLEMENT FONDS AIR VEHICULES – QUALITE DE L'AIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la nouvelle version du règlement d'attribution du Fonds Air Véhicules et autorise le Président à signer la convention ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT AMI FRANCE MOBILITE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la convention de subventionnement de l'ANCT et autorise le Président à la signer.

SCHEMA INTERCOMMUNAL DES STATIONNEMENTS P+R ET AIRES DE COVOITURAGE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le schéma intercommunal des stationnements P+R et aires de covoiturage et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

SCHEMA INTERCOMMUNAL DES STATIONNEMENTS CYCLABLES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le schéma intercommunal des stationnements cyclables et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCER MON INVESTISSEMENT COMMERCE ET ARTISANAT

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et la Métropole de Lyon - Convention actualisée n° 2 et approuve l'aide de la Communauté de Communes à hauteur de 10%.

DEMANDE DE SUBVENTION - EQUIPEMENT DU SIEGE DE LA CCPMB EN VIDEO PROTECTION

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.



MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 – PLU DE MEGEVE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire émet un avis favorable concernant la modification de droit commun n°3 du PLU de la commune de Megève.

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 – PLU DE PASSY

A l'unanimité, le Conseil Communautaire émet un avis favorable concernant la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Passy.

**AJOUT D'UNE DELIBERATION SUPPLEMENTAIRE N°2022/074 A L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte d'ajouter à l'ordre du jour la note de synthèse n°2022/074 intitulée « Patrimoine – Travaux Abattoir du Pays du Mont-Blanc – Demande de subvention Conseil Départemental ».

**PATRIMOINE – TRAVAUX ABATTOIR DU PAYS DU MONT-BLANC – DEMANDE DE
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à lancer l'opération d'investissements pour la modernisation de l'abattoir et l'amélioration du bien-être animal d'un montant estimé à 250 000 euros HT, autorise Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie, à hauteur de 80% de 250 000 euros HT. Les 20 % restants seront à la charge de l'Entente entre la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et la Communauté de communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le Président donne lecture des décisions du Président et du Bureau communautaire prises en vertu de la délibération n°078/2021 portant délégation du conseil communautaire au Président et au Bureau en application des articles L 5211-2, L5211-10 et L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 19h35.




Le Président,
Jean-Marc PEILLEX.

Compte-rendu affiché du 09 mai au 09 juin 2022